



Accueil / Actualités / Projet de sécurisation du carrefour de l'église

PROJET DE SÉCURISATION DU CARREFOUR DE L'ÉGLISE

Les riverains du secteur de l'église ont attirés notre attention sur la dangerosité de leur quartier. En effet, les véhicules descendant le CV9, depuis la Nouë ou la Côte fleurie, réduisent rarement leur vitesse aux abords du carrefour des rues Paul Tripier/des Archers/Alfred de Musset, mettent en danger la vie des piétons. Par ailleurs, les passants ne disposent pas, à proximité de ce croisement, d'un couloir de déambulation protégé. A cela encore d'ajoute le stationnement sur les trottoirs, le long du parking et de l'église, obligeant souvent les mamans et leurs enfants à descendre sur la chaussée.

Aussi, aux fins de validation, le projet a été soumis à notre urbaniste. Une vitesse réduite à 30km/h généralisée à tout le quartier de l'église. Les sens de circulation seront modifiés dans certaines rues, accompagnés de panneaux « STOP ». Les piétons seront protégés à l'aide de potelets et de passages protégés matérialisés sur la chaussée.

Bien évidemment, pour accompagner ces changements d'habitude, des panneaux « Attention circulation modifiée » seront mis en place. Espérons qu'ainsi, petits et grands marcheurs retrouveront un peu de sérénité dans ce quartier...



MAIRIE DE ST JEAN LES DEUX JUMEAUX

46 rue Raymond Poincaré
77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux

01.64.35.90.12

Nous contacter



Copyright 2019 Mairie de St Jean les Deux Jumeaux

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies.

Please upgrade to a supported browser to get a reCAPTCHA challenge.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur [cliquez ici](#).

[Why is this happening to me?](#)